

Les subsides

d'alourdir le fardeau fiscal des gens à faibles et moyens revenus. Ce que le gouvernement a fait aux Canadiens à faibles et moyens revenus est révoltant. Nous allons résister de toute notre force à l'imposition d'une taxe de vente sur une chose essentielle à la vie—la nourriture.

M. Minaker: Monsieur le Président, j'ai quelques questions à poser et quelques observations à faire. La première a trait à la confiance. Le député de Regina-Est (M. de Jong) et le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Keeper) ont tous deux parlé de confiance et d'équité. Si leur parti devait un jour, Dieu nous en préserve, former le gouvernement du Canada, pourrions-nous avoir confiance dans un gouvernement néo-démocrate? Je vais vous donner une idée de ce que le gouvernement néo-démocrate du Manitoba a fait et de la confiance que les Manitobains accordent à ce gouvernement.

A propos des taxes sur les aliments, un sujet que le député a abordé, le budget de cette année du gouvernement NPD du Manitoba a haussé les taxes en imposant la taxe de vente provinciale aux commandes à emporter. Le gouvernement néo-démocrate du Manitoba a imposé une taxe sur les aliments. Il est même allé plus loin: il impose maintenant une taxe sur l'eau. Les journaux s'interrogent en manchettes: «Qu'est-ce que ce sera ensuite? Une taxe sur l'air que nous respirons?» Au Manitoba, le gouvernement néo-démocrate taxe maintenant les municipalités qui utilisent l'eau des rivières, ces rivières alimentées par l'eau de pluie qui tombe sur les terres appartenant à la population. Cela n'a rien d'étonnant de la part d'un gouvernement néo-démocrate.

Le député parle de l'équité de la taxe de vente. Au Manitoba, le gouvernement néo-démocrate a majoré la taxe de vente de 1 p. 100 annulant ainsi les effets du crédit au titre de la taxe de vente accordé par le gouvernement fédéral aux personnes âgées.

Qui devons-nous croire, monsieur le Président? Devons-nous croire le député de Regina-Est? Il nous reproche de ne pas avoir indexé certaines prestations. Au Manitoba, on doit payer un impôt de 2 p. 100 sur son revenu net. Savez-vous ce que cela signifie, monsieur le Président? Le député de Regina-Est sait-il ce que cela signifie pour les personnes âgées et les familles? Lorsque vous levez un impôt sur le revenu net, vous ne tenez aucun compte des déductions personnelles de base, de la taille des familles, de l'âge des contribuables ou des dons de charité. Le gouvernement néo-démocrate a choisi de ne même pas tenir compte des déductions au titre de l'invalidité ou de la pension de retraite. C'est ce qu'a fait le gouvernement néo-démocrate du Manitoba. A qui se fier lorsque de telles situations se présentent?

Pouvons-nous nous fier au député de Winnipeg-Nord-Centre qui déclare «ne réduisez pas les dépenses, augmentez les impôts». C'est exactement ce que le gouvernement du Manitoba a fait. Cette année, ce gouvernement augmentera ses recettes fiscales de 8,2 p. 100 mais il dépensera 9,7 p. 100 de plus que l'an dernier. Telle est la politique du gouvernement néo-démocrate: augmenter les impôts et dépenser davantage.

Le député de Regina-Est nous tiendrait-il un langage équivoque? Approuve-t-il les décisions du gouvernement manitobain? Ne nous dit-il pas toute la vérité à la Chambre car c'est ainsi qu'agirait le NPD s'il devait un jour accéder au pouvoir à Ottawa?

M. de Jong: Monsieur le Président, le député a fait des remarques intéressantes. On doit également ajouter que les impôts que le gouvernement néo-démocrate a levés au Manitoba sont très semblables à ceux qui l'ont été dans d'autres provinces par les gouvernements conservateurs. Lorsque le député parle de l'impôt sur le revenu de 2 p. 100 avant les déductions, c'est une innovation que l'on doit au gouvernement conservateur de la Saskatchewan. Il est également vrai, je pense, que les gouvernements provinciaux disposent d'une plus petite marge de manoeuvre en matière d'imposition que le gouvernement fédéral. Celui-ci a certainement beaucoup plus de possibilités pour prélever des impôts que les gouvernements provinciaux. Les gouvernements provinciaux se sont trouvés dans une situation difficile en partie à cause des initiatives du gouvernement fédéral.

• (1720)

M. Cassidy: Le Manitoba n'impose pas le pain et le lait.

M. de Jong: Étant donné les réductions opérées au palier fédéral, les provinces doivent très souvent en essayer les retombées. Le bilan économique global du Manitoba a été très positif en ce qui concerne la création d'emplois. Lorsque le député critique ce gouvernement pour avoir augmenté les dépenses de 9 p. 100, il devrait se rendre compte qu'une grande partie est consacrée à créer des emplois et des possibilités d'emploi au Manitoba.

Sur le plan idéologique, je trouve que la taxe de vente est un impôt régressif et je voudrais qu'un jour peut-être nous puissions nous en passer. Cependant, je sais également qu'on a besoin de ces recettes aux paliers provincial et fédéral. Par conséquent, je ne peux pas préconiser qu'on supprime les taxes de vente.

Il y a une limite à tout. Le gouvernement du Manitoba, comme mon collègue vient de le mentionner, n'impose pas le pain et le lait. Oui, il impose une taxe sur les repas de restaurant, ce qu'ont fait également les conservateurs et les libéraux en Ontario. Cependant, les aliments de première nécessité que tout le monde achète à l'épicerie ou les produits essentiels dont tout le monde a besoin ne sont pas imposés. Notre motion demande au gouvernement de ne pas imposer les aliments de base dont tout le monde a besoin.

M. Minaker: Monsieur le Président, nous avons un impôt exceptionnel au Manitoba qu'on appelle les charges sociales. Il a augmenté de 50 p. 100, passant de 1,5 à 2,25 p. 100. Si quelqu'un décide de lancer une affaire et de créer 30 emplois au Manitoba, il doit payer 2,25 p. 100 du salaire de ses employés en impôt au gouvernement provincial. Le député de Regina-Est est-il partisan de ce système?

Nous voulons, grâce à la réforme fiscale, élargir l'assiette de l'impôt afin de réduire les impôts qu'acquittent tant les particuliers que les sociétés. Nous souhaitons et encourageons l'investissement au Canada en vue de créer des emplois, ce qui donne l'effet contraire de l'orientation prise par le gouvernement du Manitoba lequel augmenté de moitié l'impôt que devront payer les propriétaires de nouvelles entreprises sur les revenus de leurs employés.

Le député souscrit-il à cette forme d'imposition? Mettrait-il en oeuvre pareil régime si son parti formait le gouvernement du Canada?